

TALENZ Groupe FIDORG

Société par Actions simplifiée
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Au capital de 2 600 000 €
Siège Social : 18, rue Claude Bloch – Le Trifide - 14000 CAEN
RCS CAEN B 478 557 671

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 FEVRIER 2024

Exercice clos le 31 Août 2023

RESOLUTION PROPOSEE

- Bénéfice de 3 201 053,09 €

Bénéfice distribuable :

- Compte « *Autres Réserves* »6 471 365,08 €
- Résultat de l'exercice **3 201 053,09 €**
- Total distribuable 9 672 418,17€

Affectation :

- Dividendes : 6 422 000,00 €
(Soit 2,47 €/action)

Après affectation, le compte « *Autres Réserves* » présente un solde de 3 250 418,17 €.

RESOLUTION VOTEE

- Bénéfice de 3 201 053,09 €

Bénéfice distribuable :

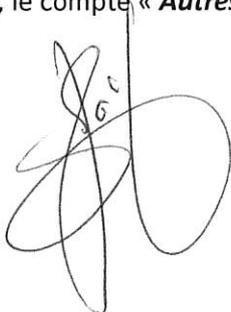
- Compte « *Autres Réserves* »6 471 365,08 €
- Résultat de l'exercice **3 201 053,09 €**
- Total distribuable 9 672 418,17€

Affectation :

- Dividendes : 6 422 000,00 €
(Soit 2,47 €/action)

Après affectation, le compte « *Autres Réserves* » présente un solde de 3 250 418,17 €.

La Présidence



Comptes annuels

BILAN - ACTIF

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

ACTIF	Valeurs au 31/08/23			Valeurs au 31/08/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	480 408,76	412 154,68	68 254,08	81 413,29
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	138 803,74	108 578,96	30 224,78	60 266,55
Immobilisations corporelles en cours	12 645,25		12 645,25	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	14 220 215,06	802 478,00	13 417 737,06	10 454 328,42
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	280,00		280,00	280,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	39 500,00		39 500,00	39 500,00
TOTAL (I)	14 891 852,81	1 323 211,64	13 568 641,17	10 635 788,26
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	637 267,13		637 267,13	537 644,74
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	590 318,26		590 318,26	1 001 633,24
Personnel et comptes rattachés (3)	5 600,00		5 600,00	145,06
Créances fiscales et sociales (3)	44 796,53		44 796,53	60 717,43
Fournisseurs débiteurs	14 020,95		14 020,95	33 650,55
Groupe et associés (3)	2 454 843,09		2 454 843,09	2 835 764,04
Débiteurs divers (3)	189 659,96		189 659,96	49 849,22
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	3 200 000,00		3 200 000,00	200 000,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 465 661,99		5 465 661,99	1 449 054,60
Charges constatées d'avance (3)	92 498,08		92 498,08	120 129,39
TOTAL (II)	12 694 665,99		12 694 665,99	6 288 588,27
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	27 586 518,80	1 323 211,64	26 263 307,16	16 924 376,53
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN - PASSIF

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

PASSIF	Valeurs au 31/08/23	Valeurs au 31/08/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 2 600 000,84)	2 600 000,84	2 600 000,84
Primes d'émission, de fusion, d'apport		416 385,80
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	260 000,00	260 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 471 365,08	6 400 552,33
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 201 053,09	2 124 426,95
SITUATION NETTE	12 532 419,01	11 801 365,92
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	85 000,00	85 000,00
TOTAL (I)	12 617 419,01	11 886 365,92
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	122 393,31	118 012,55
TOTAL (II)	122 393,31	118 012,55
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 183 827,86	2 035 271,96
Emprunts et dettes financières diverses (3)	242 549,00	
Groupe et associés	8 267 222,03	1 637 953,75
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	144 888,14	108 316,65
Fournisseurs, factures non parvenues	109 580,13	30 364,11
Dettes fiscales et sociales	1 254 672,25	989 945,29
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	247 590,00	4 160,40
Autres dettes	73 165,43	113 985,90
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	13 523 494,84	4 919 998,06
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	26 263 307,16	16 924 376,53
(1) Dont à plus d'un an	2 612 428,00	1 563 902,00
(1) Dont à moins d'un an	10 911 066,84	3 356 096,06
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

	Du 01/09/22 Au 31/08/23	Du 01/09/21 Au 31/08/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	4 156 519,04	3 774 292,09	382 226,95	10,13
Montant net du chiffre d'affaires	4 156 519,04	3 774 292,09	382 226,95	10,13
Subventions d'exploitation	19 716,38	20 827,93	-1 111,55	-5,34
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	17 177,93	9 608,54	7 569,39	78,78
Autres produits	155,60	31,59	124,01	392,56
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 193 568,95	3 804 760,15	388 808,80	10,22
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	1 632 009,40	1 299 041,79	332 967,61	25,63
Impôts, taxes et versements assimilés	40 374,01	51 005,94	-10 631,93	-20,84
Salaires et traitements	1 376 872,77	1 250 672,55	126 200,22	10,09
Charges sociales	478 351,09	442 398,94	35 952,15	8,13
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	93 479,78	115 188,24	-21 708,46	-18,85
Dotations aux provisions	5 451,99	9 086,48	-3 634,49	-40,00
Autres charges	20,01	23,91	-3,90	-16,31
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 626 559,05	3 167 417,85	459 141,20	14,50
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	567 009,90	637 342,30	-70 332,40	-11,04
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)	14 247,91		14 247,91	
Produits financiers				
De participation (3)	2 833 454,18	2 607 248,64	226 205,54	8,68
Autres intérêts et produits assimilés (3)	130 564,80	35 734,08	94 830,72	265,38
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges	49 522,00		49 522,00	
Produits nets sur cessions de val. mob. de placement	66 376,55		66 376,55	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	3 079 917,53	2 642 982,72	436 934,81	16,53
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		852 000,00	-852 000,00	-100,00
Intérêts et charges assimilées (4)	202 766,79	30 704,08	172 062,71	560,39
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement		-3 680,00	3 680,00	100,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	202 766,79	879 024,08	-676 257,29	-76,93
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	2 877 150,74	1 763 958,64	1 113 192,10	63,11
RÉSULTAT COURANT^{avant impôts} (I-II+III-IV+V-VI)	3 458 408,55	2 401 300,94	1 057 107,61	44,02
Produits exceptionnels				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		60,00	-60,00	-100,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		60,00	-60,00	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-60,00	60,00	100,00
Participation des salariés aux résultats (IX)	90 004,46	71 019,99	18 984,47	26,73
Impôt sur les bénéfices (X)	167 351,00	205 794,00	-38 443,00	-18,68

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

	Du 01/09/22 Au 31/08/23	Du 01/09/21 Au 31/08/22	Variation	
			en valeur	en %
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	7 287 734,39	6 447 742,87	839 991,52	13,03
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 086 681,30	4 323 315,92	-236 634,62	-5,47
Bénéfice ou Perte	3 201 053,09	2 124 426,95	1 076 626,14	50,68
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 964 018,00	2 642 980,00		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	165 699,00	13 818,00		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023 dont le total est de 26 263 307,16 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 3 201 053,09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/11/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

En-cours de production

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

AVEC AUDIT

560 Boulevard du Stade
14123 IFS



Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

TALENZ GROUPE FIDORG
18 rue Claude Bloch Le Trifide
14000 CAEN

RCS CAEN 478 557 671

AVEC AUDIT

560 BOULEVARD DU STADE -14123 IFS
SARL au capital de 1 000 euros R.C.S. Caen 538 897 018
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Normandie

COMPTAGESMA AUDIT

Tél : +33 (0) 2 99 40 96 52 | Email : contact@comptagesma.fr
Siège social : 13 rue du Clos Matignon – 35400 Saint-Malo
S.A.R.L. au capital de 13 620 € | 379 014 764 RCS SAINT MALO
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Ouest-Atlantique

A l'assemblée générale de la société TALENZ GROUPE FIDORG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TALENZ GROUPE FIDORG relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation dont le montant net figurant au bilan au 31 août 2023 s'établit à 13 417 737 euros sont évalués à leur coût de revient et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites en note « Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérfications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du groupe.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Caen et Saint Malo, le 21 février 2024

Les commissaires aux comptes

AVEC AUDIT

COMPTAGESMA AUDIT

Anne VICTOR

Victor RICHARD

BILAN - ACTIF

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

ACTIF	Valeurs au 31/08/23			Valeurs au 31/08/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	480 408,76	412 154,68	68 254,08	81 413,29
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	138 803,74	108 578,96	30 224,78	60 266,55
Immobilisations corporelles en cours	12 645,25		12 645,25	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	14 220 215,06	802 478,00	13 417 737,06	10 454 328,42
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	280,00		280,00	280,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	39 500,00		39 500,00	39 500,00
TOTAL (I)	14 891 852,81	1 323 211,64	13 568 641,17	10 635 788,26
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	637 267,13		637 267,13	537 644,74
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	590 318,26		590 318,26	1 001 633,24
Personnel et comptes rattachés (3)	5 600,00		5 600,00	145,06
Créances fiscales et sociales (3)	44 796,53		44 796,53	60 717,43
Fournisseurs débiteurs	14 020,95		14 020,95	33 650,55
Groupe et associés (3)	2 454 843,09		2 454 843,09	2 835 764,04
Débiteurs divers (3)	189 659,96		189 659,96	49 849,22
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	3 200 000,00		3 200 000,00	200 000,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 465 661,99		5 465 661,99	1 449 054,60
Charges constatées d'avance (3)	92 498,08		92 498,08	120 129,39
TOTAL (II)	12 694 665,99		12 694 665,99	6 288 588,27
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	27 586 518,80	1 323 211,64	26 263 307,16	16 924 376,53
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Éléments visés par les commissaires aux comptes

BILAN - PASSIF

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

PASSIF	Valeurs au 31/08/23	Valeurs au 31/08/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 2 600 000,84)	2 600 000,84	2 600 000,84
Primes d'émission, de fusion, d'apport		416 385,80
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	260 000,00	260 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 471 365,08	6 400 552,33
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 201 053,09	2 124 426,95
SITUATION NETTE	12 532 419,01	11 801 365,92
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	85 000,00	85 000,00
TOTAL (I)	12 617 419,01	11 886 365,92
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	122 393,31	118 012,55
TOTAL (II)	122 393,31	118 012,55
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 183 827,86	2 035 271,96
Emprunts et dettes financières diverses (3)	242 549,00	
Groupe et associés	8 267 222,03	1 637 953,75
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	144 888,14	108 316,65
Fournisseurs, factures non parvenues	109 580,13	30 364,11
Dettes fiscales et sociales	1 254 672,25	989 945,29
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	247 590,00	4 160,40
Autres dettes	73 165,43	113 985,90
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	13 523 494,84	4 919 998,06
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	26 263 307,16	16 924 376,53
(1) Dont à plus d'un an	2 612 428,00	1 563 902,00
(1) Dont à moins d'un an	10 911 066,84	3 356 096,06
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

	Du 01/09/22 Au 31/08/23	Du 01/09/21 Au 31/08/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	4 156 519,04	3 774 292,09	382 226,95	10,13
Montant net du chiffre d'affaires	4 156 519,04	3 774 292,09	382 226,95	10,13
Subventions d'exploitation	19 716,38	20 827,93	-1 111,55	-5,34
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	17 177,93	9 608,54	7 569,39	78,78
Autres produits	155,60	31,59	124,01	392,56
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 193 568,95	3 804 760,15	388 808,80	10,22
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	1 632 009,40	1 299 041,79	332 967,61	25,63
Impôts, taxes et versements assimilés	40 374,01	51 005,94	-10 631,93	-20,84
Salaires et traitements	1 376 872,77	1 250 672,55	126 200,22	10,09
Charges sociales	478 351,09	442 398,94	35 952,15	8,13
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	93 479,78	115 188,24	-21 708,46	-18,85
Dotations aux provisions	5 451,99	9 086,48	-3 634,49	-40,00
Autres charges	20,01	23,91	-3,90	-16,31
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 626 559,05	3 167 417,85	459 141,20	14,50
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	567 009,90	637 342,30	-70 332,40	-11,04
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)	14 247,91		14 247,91	
Produits financiers				
De participation (3)	2 833 454,18	2 607 248,64	226 205,54	8,68
Autres intérêts et produits assimilés (3)	130 564,80	35 734,08	94 830,72	265,38
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges	49 522,00		49 522,00	
Produits nets sur cessions de val. mob. de placement	66 376,55		66 376,55	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	3 079 917,53	2 642 982,72	436 934,81	16,53
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		852 000,00	-852 000,00	-100,00
Intérêts et charges assimilées (4)	202 766,79	30 704,08	172 062,71	560,39
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement		-3 680,00	3 680,00	100,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	202 766,79	879 024,08	-676 257,29	-76,93
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	2 877 150,74	1 763 958,64	1 113 192,10	63,11
RÉSULTAT COURANT^{avant impôts} (I-II+III-IV+V-VI)	3 458 408,55	2 401 300,94	1 057 107,61	44,02
Produits exceptionnels				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		60,00	-60,00	-100,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		60,00	-60,00	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-60,00	60,00	100,00
Participation des salariés aux résultats (IX)	90 004,46	71 019,99	18 984,47	26,73
Impôt sur les bénéfices (X)	167 351,00	205 794,00	-38 443,00	-18,68

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

	Du 01/09/22 Au 31/08/23	Du 01/09/21 Au 31/08/22	Variation	
			en valeur	en %
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	7 287 734,39	6 447 742,87	839 991,52	13,03
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 086 681,30	4 323 315,92	-236 634,62	-5,47
Bénéfice ou Perte	3 201 053,09	2 124 426,95	1 076 626,14	50,68
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 964 018,00	2 642 980,00		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	165 699,00	13 818,00		

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023 dont le total est de 26 263 307,16 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 3 201 053,09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/11/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

En-cours de production

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	430 130		50 279
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
		Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			
Matériel de transport					
Matériel de bureau & info., mobilier			138 804		
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours			12 645	
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	138 804		12 645
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		11 306 328		2 913 887
	Autres titres immobilisés		280		
	Prêts et autres immobilisations financières		39 500		
		TOTAL IV	11 346 108		2 913 887
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	11 915 042		2 976 810

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			480 409	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
		Inst.tech., mat. outillage indus.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts, aménagts d.				
Matériel de transport						
Mat.bureau, info., mob.				138 804		
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours			12 645		
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			151 449	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations			14 220 215		
	Autres titres immobilisés			280		
	Prêts & autres immob. financières			39 500		
		TOTAL IV			14 259 995	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			14 891 853	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles		348 717	63 438		412 155
TOTAL		348 717	63 438		412 155
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	78 537	30 042		108 579
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		78 537	30 042		108 579
TOTAL GENERAL		427 254	93 480		520 734

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements Fonds commercial Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr. Immo. corpor.	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations							

Éléments visés par les commissaires aux comptes

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

Détermination de la valeur actuelle

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immobs financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations	852 000		49 522	802 478
Autres				
TOTAL	852 000		49 522	802 478
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	852 000		49 522	802 478

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES*Éléments visés par
les commissaires aux
comptes*

L'amortissement des frais d'acquisition des titres Cometex s'élève à 85 000 €

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
FIDORG AUDIT - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 339713869	124 000	542 485	99,78	207 290
FINANCIERE ALPHA - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 5221	168 000	1 248 229	99,99	332 111
TRIFIDE 0 - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 519908859	5 750	359 324	99,98	47 722
TALENZ IBS - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 538193327	10 000	104 517	100,00	30 742
FIDORG AUDIT IDF - 62 rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARI	100 000	34 541	99,98	10 349
FIDORG NORMANDIE - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 492	2 126 000	918 963	99,99	2 834 316
FIDORG IDF - 62 rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS - 8128	650 000	969 789	99,99	325 368
CABINET MICHEL AUDIT - 585 rue Henri Claudel 50000 SAIN	1 000	25 107	100,00	1 689
CECC CM AUDIT - 16 rue Pierre Brossolette 76600 LE HAVRE - 4	87 472	52 162	99,85	255
FIDORG SUD OUEST - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 889	10 000	-143	100,00	-137
TLZ CARTIER - 25 rue Raymond Aron 76130 MONT SAINT AIG	170 000	499 233	100,00	482 233
TLZ CASTEL - 24 rue Maréchal Gallieni 76600 LE HAVRE - 331	10 000	585 533	100,00	219 931
DEC - 0 rue des Bateliers 14800 TOUQUES - 451114656	50 000	345 181	100,00	460
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
OMEGA - 62 rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS - 53181963	60 000	17 667	20,00	-10 190
NSL - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 821040862	5 000	185 967	10,00	46 272
TALENZ IAAS - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 821271749	4 000	-8 614	50,00	718
TRIFIDE 3 - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 805233855	10 000	211 765	10,00	43 505
A1 - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 914242508	10 000	67 471	49,50	68 494
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du c: détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoute (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
FIDORG AUDIT - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 339713869	124 000	335 194	99,78	317 439	317 439			2 977 050	207 290	199 500
FINANCIERE ALPHA - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 522180546	168 000	916 118	99,99	167 990	167 990				332 111	419 975
TRIFIDE 0 - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 519908859	5 750	205 265	99,98	3 094	3 094			82 741	47 722	
TALENZ IBS - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 538193327	10 000	73 774	100,00	290 008	290 008			331 830	30 742	
FIDORG AUDIT IDF - 62 rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS - 340105618	100 000	24 191	99,98	1 393 627	1 393 627			500 815	10 349	
FIDORG NORMANDIE - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 492308804	2 126 000	2 103 318	99,99	8 026 592	8 026 592			25 285 010	2 834 316	1 807 088
FIDORG IDF - 62 rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS - 812879187	650 000	471 233	99,99	955 146	955 146			2 977 554	325 368	155 999
CABINET MICHEL AUDIT - 585 rue Henri Claudel 50000 SAINT LO - 513213991	1 000	23 418	100,00	129 826	129 826			30 545	1 689	49 500
CECC CM AUDIT - 16 rue Pierre Brossolette 76600 LE HAVRE - 481515278	87 472	51 907	99,85	216 415	216 415			271 745	255	
FIDORG SUD OUEST - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 889947479	10 000	-143	100,00	10 000	10 000				-137	
TLZ CARTIER - 25 rue Raymond Aron 76130 MONT SAINT AIGNAN - 390261253	170 000	17 000	100,00	195 001	195 001			1 196 654	482 233	
TLZ CASTEL - 24 rue Maréchal Gallieni 76600 LE HAVRE -	10 000	365 602	100,00	1 858 909	1 858 909			2 392 332	219 931	199 920

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du c: détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoute (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
331788471 DEC - 0 rue des Bateliers 14800 TOUQUES - 451114656	50 000	344 721	100,00	573 242	573 242			361 923	460	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
OMEGA - 62 rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS - 531819639	60 000	20 070	20,00	10 000	10 000			24 244	-10 190	
NSL - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 821040862	5 000	101 337	10,00	500	500			103 572	46 272	
TALENZ IAAS - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 821271749	4 000	-9 333	50,00	2 000	2 000			128 502	718	
TRIFIDE 3 - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 805233855	10 000	168 259	10,00	16 000	16 000			58 604	43 505	
A1 - 18 rue Claude Bloch 14000 CAEN - 914242508	10 000	-1 023	49,50	4 950	4 950			69 993	68 494	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

Éléments visés par les commissaires aux comptes

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières	39 500		39 500	
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients	1 227 585	1 227 585		
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>				
	Personnel et comptes rattachés	5 600	5 600		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 543	6 543		
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	38 253	38 253	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers				
	Groupe et associés (2)	2 454 843	2 454 843		
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	203 681	203 681		
Charges constatées d'avance	92 498	92 498			
TOTAUX		4 068 504	4 029 004	39 500	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
		Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

ENTREPRISES LIÉES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

ENTREPRISES LIÉES*Éléments visés par
les commissaires aux
comptes*

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

Liste des transactions significatives :

- Prestations de services Fidorg Management 2 : 67 200 €
- Prestations de services Fidorg Management 3 : 55 200 €
- Prestations de services Financiere Gamma : 212 400 €
- Prestations de services AF Management : 146 550 €

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	92 498
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	92 498

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	590 318
Autres créances	190 355
Disponibilités	
TOTAL	780 674

CAPITAUX PROPRES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 600 000,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 600 000,00	1,00

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	83 081	83 081		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	3 100 747	610 023	2 002 718	488 006
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		242 549	120 845	121 704	
Fournisseurs & comptes rattachés		254 468	254 468		
Personnel & comptes rattachés		286 271	286 271		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		143 871	143 871		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	413 428	413 428		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	392 396	392 396		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés	18 706	18 706		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés		247 590	247 590		
Groupe & associés (2)		8 267 222	8 267 222		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		73 165	73 165		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		13 523 495	10 911 067	2 124 422	488 006
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 962 544			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	588 355			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés	719			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 926
Emprunts et dettes financières divers	167 949
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 580
Dettes fiscales et sociales	376 193
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	673 648

ENGAGEMENTS

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 98 753,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,10 %

Pour le calcul de la provision, l'hypothèse retenue est un âge de départ à la retraite de 63 ans pour un cadre et 63 ans pour un non cadre. Le calcul de l'engagement tient compte des charges sociales.

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautiionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement	205 506					205 506
TOTAL (1)	205 506					205 506
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	205 506					205 506

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

EFFECTIFS

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montants
Organes d'administration	18 000
Organes de direction	27 000
Organes de surveillance	

LES EFFECTIFS

	31/08/2023	31/08/2022
Personnel salarié :	46,00	43,00
Ingénieurs et cadres	5,00	5,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	41,00	38,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

TRANSFERTS DE CHARGES

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

TRANSFERTS DE CHARGES

Éléments visés par
les commissaires aux
comptes

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Transfert de charges rebmst IJ Prev	5 959		
Transfert de charges rebmst formation	9 499		
Transfert de charges personnel	649		
TOTAL	16 107		

COMMENTAIRE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

NEANT

*Éléments visés par
les commissaires aux
comptes*